



Jean-François Barbier-Bouvet et Martine Poulain

Publics à l'œuvre
Pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du
Centre Georges Pompidou

Éditions de la Bibliothèque publique d'information

Chapitre III : la consultation sur place, ou l'appropriation détournée

DOI : 10.4000/books.bibpompidou.364

Éditeur : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, La Documentation française

Lieu d'édition : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, La Documentation française

Année d'édition : 1986

Date de mise en ligne : 14 mai 2013

Collection : Études et recherche

ISBN électronique : 9782842461720



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BARBIER-BOUVET, Jean-François ; POULAIN, Martine. *Chapitre III : la consultation sur place, ou l'appropriation détournée* In : *Publics à l'œuvre : Pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou* [en ligne]. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information, 1986 (généré le 23 avril 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/bibpompidou/364>>. ISBN : 9782842461720. DOI : 10.4000/books.bibpompidou.364.

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2019. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

Chapitre III : la consultation sur place, ou l'appropriation détournée

- 1 Les pratiques de consultation à la Bibliothèque publique d'information ne sont pas des pratiques « comme les autres ». Elles ne peuvent s'accompagner de ce qui presque partout ailleurs constitue leur prolongement logique : l'appropriation physique, provisoire ou définitive¹. Quoi qu'il arrive, quel que soit le type de document consulté et le type d'usage auquel on le destine, on ne peut ni acheter, ni emprunter, mais seulement consulter sur place. Le visiteur se trouve dans une situation délicate : comment s'approprier des documents et des œuvres par définition inappropriables, puisque propriété de tous, sauf à se livrer à cette transgression qu'est le vol ?

1. Les trois formes d'appropriation

- 2 Pour mieux comprendre ce qui se passe à la BPI, nous ferons quelques rapprochements avec la situation des visiteurs de musées et de monuments historiques (qui est aussi celle des visiteurs du reste du Centre Pompidou, du Musée national d'art moderne et des expositions). Nous distinguerons trois formes d'appropriation :
- 3 — L'appropriation symbolique. Les nombreuses annotations de documents de la BPI — soulignements, notes marginales, etc. — peuvent être analysées comme des pratiques de *marquage*. Pourquoi souligner dans un livre qui ne vous appartient pas, alors qu'on ne le relira sans doute pas, sinon pour signaler/signer ce qui est important pour soi, pour reconstruire un message à sa mesure en isolant au sein du texte un texte de statut différent, *son* texte ? Le lecteur s'institue par là même co-auteur de l'ouvrage ou de l'article en certaines de ses parties ; ou contre-auteur si à l'inverse il pratique le commentaire marginal pour exposer ses points de désaccord.
- 4 L'investissement symbolique est à la fois individuel et social : on écrit pour soi, et pour les autres lecteurs qui viendront après soi.
- 5 Cette forme d'appropriation peut avoir parfois la dimension narcissique qui sous-tend une autre forme de marquage culturel : le graffiti. Il s'agit de tout autre chose que d'une dégradation gratuite, « pour le plaisir », dont le sens s'épuise dans la réalisation même (le

vandalisme), ou d'une dégradation intentionnelle et organisée destinée à manifester une opposition ou un refus (l'iconoclasme)². Qu'est-ce donc que de laisser sur un mur des marques de son passage (un nom, une date), sur un livre des marques de sa propre lecture, sinon apposer son empreinte sur ce qui est au-delà de soi, arrêter le temps en juxtaposant pour toujours la trace de l'usage sur l'œuvre, la trace de ce qui passe sur ce qui demeure.

- 6 – L'appropriation dérivée. La référence à l'univers des musées et des monuments historiques est ici aussi éclairante. Non pour découvrir des équivalences à la BPI, mais pour rendre sensible, au-delà de leur instrumentalité propre, la signification culturelle de certaines pratiques comme la prise de notes ou la photocopie.
- 7 L'appropriation dérivée est une appropriation matérielle. Comme il n'est pas possible dans un musée d'emporter l'original avec soi, on en emportera des formes dérivées. Soit qu'il s'agisse de son *reflet* : achat de reproductions, du catalogue de l'exposition, et pour les livres achat de reprint ou de reliures « façon ancienne » ; soit qu'il s'agisse de son *substitut* : achat ultérieur chez les antiquaires de toiles ou d'objets de même époque ou de même style mais non de même niveau, ou d'ouvrages anciens de moindre notoriété. La première démarche repose sur une recherche *d'identité* (formelle) ; la seconde sur une recherche *d'authenticité*.
- 8 A cette dialectique de l'identique et de l'authentique, propre au comportement d'appropriation des visiteurs de musées, renvoie partiellement la dialectique de l'extrait et du prélèvement, propre au comportement des utilisateurs de bibliothèque :
- 9 La photocopie permet l'appropriation à l'identique, limitée à des extraits sélectionnés (il n'est pas question de photocopier tout un ouvrage...) ; la prise de note est réécriture à la première personne, reconstruction personnelle et directe selon un principe d'utilité propre au lecteur et non à l'auteur. Nous aurons l'occasion de revenir longuement sur ces deux formes d'appropriation.
- 10 – L'appropriation effective. Le vol est finalement le seul moyen de s'approprier directement le contenu de la BPI. Rarissime dans les musées, où il est limité aux cambrioleurs chevronnés, il est infiniment plus courant dans les bibliothèques et peut virtuellement y être pratiqué par n'importe qui. Virtuellement seulement, car un système de protection magnétique déclenche une alarme chaque fois qu'un visiteur cherche à sortir un document de la BPI. Son efficacité est à la fois effective et dissuasive. La présence d'un portique de détection rend tangible l'interdit qui frappe les documents, et exerce un effet préventif.
 - Le vol en bibliothèque apparaît autant comme une pratique d'ordre symbolique que comme une pratique d'ordre économique. Deux indices font apparaître clairement qu'on ne dérobe pas des ouvrages seulement parce qu'on est dans l'impossibilité de les acheter³ :
 - le vol n'est pas nécessairement pratiqué par des personnes qui se trouvent dans une situation matérielle ou financière difficile. On rencontre beaucoup d'étudiants, d'enseignants, de salariés, etc. parmi elles ;
 - Le vol ne porte pas principalement sur les documents qu'on peut difficilement se procurer ailleurs, c'est-à-dire soit des ouvrages chers, soit des ouvrages rares, épuisés ou introuvables : la majorité des documents dérobés sont des revues, des livres bon marché, ou des éditions courantes encore en vente dans le commerce.

2. Prélèvements en tous genres

- 11 Toutes les pratiques d'appropriation — photocopie, prise de notes, vol — ont en commun d'être des pratiques de déplacement :
 - déplacement de propriété : elles transforment, sous une forme directe ou indirecte, un bien culturel public en bien privé ;
 - déplacement dans le temps : elles permettent à volonté une lecture différée, ultérieure, prolongée ou répétée ;
 - déplacement dans l'espace ; elles rendent possible un transfert de l'usage ailleurs, de l'espace public vers l'espace privé (généralement le foyer).
- 12 Les conduites d'appropriation des documents adoptées par les lecteurs sont le produit d'arbitrages, variables selon les besoins et selon les personnes, entre l'utilisation qu'on veut en faire, la forme que l'on peut en garder, et l'investissement qu'on accepte de consentir.
- 13 La simple consultation, souvenir sans trace, « ne garantit pas contre l'usure du temps »⁴. Pour fixer sa lecture et se l'approprier, la prise de notes, trace sans fidélité, se paye en fatigue ; la photocopie, fidélité sans exhaustivité, se paye en argent ; et le vol, identité absolue, se paye en risque.
- 14 L'analyse statistique donne la mesure de la hiérarchie de ces comportements :
 - vol : environ 1/1 000 ;
 - photocopie : 17 % ;
 - prise de notes : 51 %.
- 15 L'évaluation du nombre exact de vols est bien évidemment délicate à faire, car on ne peut comptabiliser en toute certitude que ceux que l'on empêche, ceux dont les auteurs sont trahis par le détecteur placé à la sortie. Il est probable que certains échappent malgré tout. Reste que le chiffre est extrêmement faible, toutes proportions gardées : 10 personnes interceptées en moyenne par jour sur 10 000 visiteurs, c'est un taux que nous envieraient bien des supermarchés et bien des bibliothèques universitaires ou autres.
- 16 L'impact du vol va au-delà des chiffres. Nous parlions de pratique symbolique du côté des voleurs. En plus du préjudice réel, il y a aussi un préjudice symbolique du côté des volés. Le vol d'un livre, surtout s'il est accompagné de détériorations, est ressenti par les bibliothécaires — et pas seulement par eux — comme une atteinte à l'esprit autant que comme une spoliation matérielle.
- 17 Tout n'est pas bon à prendre au même titre. Existe-t-il des domaines « survolés », si l'on peut dire, ou au contraire préservés des larcins ? Certains affirment qu'on volerait plus les ouvrages sérieux pour pouvoir les travailler chez soi. D'autres au contraire, qu'il y aurait une prédilection pour les livres les plus faciles. Et toutes les bibliothèques peuvent témoigner de l'attrait particulier qu'exercent sur les voleurs les illustrations plus encore que le texte (chez ceux qui découpent les pages), et parmi les illustrations celles qui sont un peu « déshabillées » : les rayons art, médecine, photo et vie pratique en sont les premières victimes.
- 18 Le dépouillement systématique de 300 fiches de vol permet de connaître la répartition par domaine des documents dérobés, et de la comparer à la répartition des documents possédés⁵.

- 19 Les documents ne sont pas volés au *prorata* de leur disponibilité : certaines disciplines s'y prêtent plus que d'autres ; mais en même temps aucune n'est exclue. On est frappé de l'extrême variété des ouvrages subtilisés. On tente de « faucher » un peu partout, jusque et y compris en théologie. Trois domaines échappent mieux que d'autres à la convoitise des lecteurs les moins scrupuleux : la philosophie/religion, la littérature, et l'histoire/géographie. Trois autres à l'inverse ont un pouvoir de tentation plus prononcé : les sciences et techniques, les sciences sociales et humaines et surtout les arts, sports et loisirs. L'appropriation illégitime suit, tout comme la consultation légitime, des lois de variation selon les genres culturels.
- 20 Second mode d'appropriation, licite celui-la la *photocopie*. Consultation et appropriation sont inséparables. La BPI l'a bien compris en donnant à ses lecteurs, avec la photocopie, la possibilité d'emporter sa substance sans la vider de son contenu... Une quinzaine d'appareils en libre accès, dispersés à travers la bibliothèque, tournent pratiquement en continu pour satisfaire la demande considérable du public. Au total, 17 % des visiteurs de la BPI font des photocopies. Si on rapporte ce chiffre aux seuls utilisateurs d'imprimés, c'est-à-dire de documents photocopiables, c'est 22 % des lecteurs — près de un sur quatre — qui quittent la bibliothèque avec des fragments d'ouvrages et de revues.
- 21 Plus d'un million de pages sont ainsi vendues chaque année par la BPI à sa « clientèle »⁶ ; car, à 50 centimes la page, c'est bien de vente qu'il s'agit. La Bibliothèque publique d'information n'est pas qu'une bibliothèque de consultation, c'est aussi d'une certaine manière une *bibliothèque de vente* ; ou si l'on préfère une *librairie d'un genre particulier qui ne vendrait que des extraits*.
- 22 Les seuls détournements réels sont statistiquement tout à fait minoritaires. Le premier est de l'ordre du parasitage. Quelques personnes viennent à la BPI uniquement pour photocopier des documents personnels, pour des raisons de commodité (il n'y a guère d'autres endroits à Paris où faire des photocopies le soir ou le week-end). Ce service conçu au départ comme un complément d'utilisation de la bibliothèque devient pour elles la motivation de la fréquentation.
- 23 Le second est de l'ordre de la ruse : face à la difficulté de faire des photocopies de microfims⁷, quelques lecteurs ont spontanément inventé une nouvelle forme d'appropriation : la photocopie sonore, ou sonoscopie... Ils lisent à mi-voix devant leur magnétophone à cassettes le texte qui défile sur l'écran, afin de pouvoir le retravailler à leur guise ultérieurement, chez eux. Plutôt que de détournement d'usage, c'est plutôt de contournement d'usage qu'il faut parler ici.
- 24 Dernier mode d'appropriation, le plus répandu : la prise de notes. Les chiffres sont impressionnants : plus de la moitié du public de la BPI prend des notes, sous une forme ou une autre. Cela va de la transcription mot pour mot d'extraits de livres ou d'articles à leur contraction ou à leur reformulation, du relevé d'un point d'information à la reprise d'un sommaire ou d'un plan, de la copie d'un texte au commentaire personnel à partir d'un texte.
- 25 La Bibliothèque publique d'information offre le spectacle d'une immense assemblée de scribes en tous genres, et dans toutes les positions (y compris accroupie). *La BPI n'est pas seulement une bibliothèque de lecture, mais une grande bibliothèque d'écriture*.
- 26 Seuls les livres et les périodiques alimentent la prise de notes, et parmi les périodiques les revues spécialisées plus que les revues d'information générale. La prise de notes à partir d'images, à l'occasion du visionnement d'un film vidéo ou d'un panier de diapositives est

rarissime. Il y a manifestement une difficulté fondamentale à prendre du texte sur de l'image, à transposer sous forme scripturale un message iconique — exercice auquel rien, et surtout pas l'école, ne prépare —. Transcrire l'image en texte n'offre aucun des repères, ni des refuges, que fournit par analogie directe le passage du livre aux notes, de l'écrit à l'écrit. L'image n'entraîne pas l'écriture mais la parole : rien ne génère plus de commentaires, à haute voix ou en confidence, que les films et les diapositives. A défaut de pouvoir se les approprier, parler de ce qu'on voit (pendant et après), passer de l'image au langage, semble à Beaubourg comme ailleurs la manière la plus spontanée et la plus fréquente de faire siennes les images.

NOTES

1. Ailleurs, c'est-à-dire la plupart des lieux marchands (librairies, disquaires, maisons de la presse, etc.) et non-marchands (bibliothèques municipales, d'entreprises, universitaires, etc.) consacrés à la diffusion des produits culturels imprimés, sonores ou audiovisuels.
2. Sur la distinction entre vandalisme et iconoclasm, et l'analyse des dégradations portées à des œuvres d'art contemporain, cf. D. Gamboni : *Un iconoclasm moderne*. Théorie et pratiques contemporaines du vandalisme artistique. — Lausanne : les Editions d'En-bas, 1983. — 120 p.
3. Nous avons procédé à un dépouillement détaillé d'un échantillon représentatif de 300 fiches établies par les services de sécurité lors de tentatives de vol.
4. M. de Certeau, op. cit.
5. Cf. en annexe tableau 33.
6. 1,02 millions exactement en 1983.
7. Il faut les faire réaliser par un technicien qui n'est présent qu'en semaine, et à certaines heures ; le prix unitaire en est très élevé.